

## **Le CJB soucieux des intérêts du Jura bernois en matière de transports publics**

*La Neuveville, le 5 juillet 2013*

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a redéfini sa stratégie en vue de défendre les intérêts du Jura bernois dans le domaine des transports publics. Il a pris la décision d'adhérer à l'association Oustrail qui défend les intérêts de la Suisse occidentale. Le CJB a également écrit à la Direction des Travaux publics, des transports et de l'énergie (TTE) pour lui faire part de sa position dans deux dossiers importants.

Premièrement, en ce qui concerne la révision de l'ordonnance fédérale sur les transports publics, le CJB a pris connaissance du pas en arrière du Conseil fédéral à propos du remplacement de trains régionaux par des bus. Le CJB constate toutefois que la nouvelle ordonnance fait peser des menaces sur les lignes ayant un taux de couverture inférieur à 30%, soit pour le Jura bernois Tavannes-Le Noirmont, Moutier-Tavannes et Moutier-Soleure. Bien qu'aucun automatisme ne soit prévu et que la question doive se poser uniquement en cas d'achat de nouveau matériel, le CJB estime que l'introduction de bus à la place de trains serait une grave péjoration en termes de service public. Il a inscrit cette question en tant que thème prioritaire en vue de sa prochaine rencontre avec la Conseillère d'Etat Barbara Egger Jenzer.

Deuxièmement, le CJB a rappelé sa position à l'attention de la TTE au sujet des conséquences des futurs travaux en gare de Lausanne. L'introduction de la cadence semi-horaire entre Moutier et Bienne en direction de l'Arc lémanique constituera une amélioration de l'offre à la condition que les correspondances soient assurées avec le trafic régional. Cela permettra aussi de régler le problème apparu depuis décembre dernier avec la rupture de la correspondance matinale vers Lausanne pour les usagers en provenance de la Vallée de Tavannes et de Tramelan. Le CJB juge absolument nécessaire de trouver un moyen pour éviter la rupture de correspondance avec la ligne Sonceboz-Bienne.

### **Informations**

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73